

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ



Chère Audonnienne et cher Audonnien,

En cette fin d'année 2022, j'ai le plaisir de vous faire un récapitulatif des évènements marquants de la commune déléguée de Saint Ouen des Besaces.

En effet, si les choses nous ont semblé insurmontables durant cette crise sanitaire, nous avons réussi avec l'équipe municipale à réaliser quelques travaux.

A savoir :

- La réfection de la cour devant la mairie et de la salle des fêtes et des routes le nécessitant
- Le changement de l'aire de jeux située devant la salle des fêtes
- Le curage du point d'eau au lieu-dit « Les Buissons »
- La réalisation d'un parking de covoiturage situé à l'échangeur de l'A84 (projet financé par le Département) pour une vingtaine de places

Pour ce qui est du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il a été approuvé le 5 novembre dernier. Il est consultable en mairie ou sur le site internet de Souleuvre en Bocage.

Je suis souvent questionné sur la fibre optique. En 2021, le déploiement s'est effectué dans de bonnes conditions. Pour les personnes qui souhaitent être raccordées, il est nécessaire de s'informer auprès de son ou ses opérateurs (ORANGE, SFR, FREE...).

Il est prévu, en 2022 :

- Des travaux de réaménagement du secrétariat de mairie au rez-de-chaussée, car la loi nous oblige, pour 2023, à ne plus recevoir le public à l'étage. Cela permettra d'offrir à notre secrétaire de mairie Aurélie BLANCHARD, qui passe stagiaire au 1er janvier 2022 puis titularisée en 2023, de meilleures conditions de travail.
- L'enrochement de la sortie de l'étang au lieu-dit la Mésangère
- La mise en conformité de l'adressage postal. Quelques hameaux sont en doublon sur Saint Ouen des Besaces avec d'autres communes déléguées de Souleuvre en Bocage. Cela nous conduira à mener une réflexion sur d'éventuels nouveaux noms de lieux-dits sur notre commune
- Le recensement de la population. Madame MADELAINE passera du 20 janvier au 19 février 2022 dans chaque domicile de notre commune afin de recueillir les formulaires qui seront transmis par la suite à l'INSEE. Je vous remercie de lui offrir un bon accueil pour cette mission.

D'autres projets sont encore à l'étude, mais comme dit le dicton, tout vient à point à qui sait attendre.

Je rappelle à tous que les horaires de permanence de mairie sont le lundi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 16h à 18h.

Espérant que 2022 soit une année de retrouvailles pour les différentes manifestations des associations et pour notre repas des aînés, qui je l'espère reverra le jour.

Je vous souhaite, entouré de l'équipe municipale une très bonne année 2022.

Christophe BERTHEAUME



HORAIRES DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

Lundi de 10h30 à 12h30

Mercredi 16h à 18h

Tél. : 02 31 67 86 40

Mail : sobesaces.mairie@wanadoo.fr

Secrétaire : Aurélie BLANCHARD

LES TRAVAUX EN IMAGES



**TRAVAUX DE VOIRIE
SUR LES PARKINGS DE
LA SALLE DES FÊTES
ET DE LA MAIRIE**



**PARKING DE
COVOITURAGE
PRÈS DE L'A84**



**VITRIFICATION DU PARQUET DE LA SALLE
DES FÊTES**



AIRE DE JEUX À LA SALLE DES FÊTES

ÉTAT CIVIL

Naissances



Naël LEPILEUR, le 7 avril, domicilié « la planche Marie »
Maël HERVIEU, le 22 juin, domicilié « le beau poret »
Loïs ROGER, le 25 octobre, domicilié « la mésangère »
Ella LUET, le 11 novembre, domiciliée « la camaillerie »
Luna FAROLDI, le 6 décembre, domiciliée « rue André Lecorbeiller »
Maël MICHEL le 21 décembre domicilié «rue du Général Gautier »

Pacs



HERVIEU Nicolas et CANIVET Mathilde le 28 avril, domiciliés « le Beau Poret »
LUET Hugo et LALLEMAND Laura le 9 juin, domiciliés « La Camaillerie »
AMMOUR Emilie et MONTEL Victor le 12 juillet, domiciliés « l'Oiselière »
JEANNE Aurélien et BEZIERS Charlene le 13 octobre, domiciliés « Rue du Général Gautier »

Décès



Catherine DESCHAMPS, le 1er janvier, domiciliée « l'oiselière »
Raymonde MARIE, le 27 mai, domiciliée « rue A et Y Lebasacq »
Richard VAUQUELIN, le 28 juin, domicilié « hameau Duchemin »
Pascal DELAMARRE, le 15 septembre, domicilié « Les Flaux »
Jeanne DEPLANCHE née RISPOSI, le 13 février, domiciliée à Nantes (personne ayant résidée et inhumée à Saint Ouen des Besaces)

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, le 11 novembre est un moment de recueillement en mémoire des morts pour la France lors de la première guerre mondiale. Après la cérémonie rassemblant les 20 communes déléguées de Souleuvre en Bocage, en 2021 elle s'est déroulée à Saint Martin Don, les élus de Saint Ouen des Besaces se rassemblent autour du monument aux morts de la commune et y déposent une gerbe.



VIE ASSOCIATIVE

ÉVÈVEMENTS 2021

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE :

Le terrain de pétanque derrière la salle des fêtes a été agrandi.

Le 12 juin un concours de pétanque a été organisé. 43 doublettes se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 5 décembre, une bourse aux jouets et puériculture a été organisée à la salle des fêtes et a réunie 12 exposants.

Le président, Stéphane LEROY espère repartir avec toutes ses manifestations prévues pour 2022 dans les meilleures conditions possibles.

COMITÉ DES FÊTES :

Le 7 novembre : loto

CLUB DES AINES :

Suspendu à cause de l'épidémie covid-19. Il se réunit tous les premiers mercredis de chaque mois en temps normal.

JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Elles sont à l'initiative de l'ATVS (Association Touristique des Vallées de la Vire et de la Souleuvre) et de l'ASVPC (Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine Camplais). Le but est de valoriser et de promouvoir le patrimoine local des communes.

Cette année, pour la première fois, la commune déléguée de Saint Ouen des Besaces était à l'honneur.

Le samedi à 17h un concert joué par les Ateliers Musicaux de la Souleuvre a captivé une vingtaine de personnes.

Le dimanche, une randonnée pédestre de 8 kms au départ de la salle des fêtes a permis à 25 personnes de découvrir ou redécouvrir les chemins de la commune, parfois méconnus ainsi que diverses informations sur le patrimoine rencontré pendant la balade.

Une exposition photos était présentée sur les deux jours dans la salle des fêtes. L'ancien maire délégué, Bernard Lecorbeiller a retracé le dimanche la vie de la commune d'hier et d'aujourd'hui. Cela était très enrichissant de connaître l'évolution de Saint Ouen des Besaces, notamment avec l'arrivée de l'autoroute A84.

Un barbecue le dimanche midi permettait de se restaurer sur place sur les tables de pique-nique derrière la salle des fêtes.

Cet évènement a rassemblé environ 80 personnes sur les deux jours.

APRÈS-MIDI PÉTANQUE DE JUIN ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE



JOURNÉES DU PATRIMOINE



AGENDA 2022 SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE :

Le 12 Mars : Concours de pétanque

Le 16 Avril : Concours de pétanque

Le 11 Juin : Concours de pétanque

Le 10 Septembre : Entrecôte frite

Le 3 Décembre : Loto

Le 4 Décembre : Bourse aux jouets et puériculture

COMITÉ DES FÊTES :

Dimanche 27 février : loto

Samedi 5 mars : Tartiflette

Dimanche 3 avril : vide-greniers

Dimanche 1er mai : randonnée pédestre ATVS

Dimanche 3 juillet : méchoui

Samedi 13 août : soirée moules frites

Dimanche 6 novembre : loto

Samedi 31 décembre : Réveillon St Sylvestre

INFORMATIONS PRATIQUES

COLLECTE DES DÉCHETS



Les sacs d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont collectés le vendredi matin. Il faut donc les déposer idéalement la veille au soir. En cas de jours fériés, la collecte se fait le lendemain du jour habituel.

Le tri a évolué : tous les papiers et les emballages plastiques se mettent dans le sac jaune et non plus dans celui destiné aux ordures ménagères.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

2 JOURS WEEK-END :
220€ pour les habitants de Soulevre en Bocage
250€ pour les habitants hors Soulevre en Bocage

1 JOUR WEEK-END : 120€
½ JOURNÉE WEEK-END : 80€
1 JOUR SEMAINE : 80€
½ JOURNÉE SEMAINE : 60€

POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

1ère fois dans l'année : gratuit pour les associations de Saint Ouen des Besaces, l'ATVS et les organisations et animations soutenues par Soulevre en Bocage

2ème fois et plus dans l'année : 40€ pour une journée et 80€ pour 2 jours

Electricité : 0,20€ le kwh
Couvert complet : 0,50€ (par personne)
Casse ou absence de vaisselle : 2€
Une attestation d'assurance responsabilité civile sera demandée avant la location et obligatoire pour la remise des clés.

AUTO ENTREPRENEURS

DALLET Yoan, Dépannage, réparation, installation informatique, « route de l'échangeur » 06 64 57 77 41

DIDIER Laurent, rénovation, « rue Emile Pinel » 07 82 60 96 20 didierrenovation14@gmail.com

GODES Damien, terrassement assainissement, « Les Fieffes » 06 60 82 54 29 dgtp14@yahoo.fr

PRESSON Jérôme, bricolages, jardinages et services, « Le Beau Poret » 06 01 02 04 37

ROGAM Anthony, carreleur, « La Planche Marie » 06 46 75 87 57

ROGER Teddy, électricité, « La Mésangère » 06 80 46 63 26

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme ALPHONSE Emilie, « Les Fieffes » 09 51 22 15 85

Mme CHISTEL Tiphaine, « rue A&Y Lebassacq » 06 15 36 98 58

Mme DALLET Sonia, « route de l'échangeur » 06 50 48 12 57

Mme FEUGERES Viviane, « rue André Lecorbeiller », 02 31 67 69 08

Mme FRESSARD Alexandra, « L'Oraille » 06 12 03 62 21

Mme MARIETTE Isabelle, « L'Oraille » 06 81 26 71 91

Mme RAULD Cécile, « rue André Lecorbeiller » 06 33 27 50 93

Mme RAULD Sabrina, « Le Parc » 06 01 01 11 95

Mme ROGER Karine, « La Mésangère » 06 86 77 06 98



A l'école "Le Petit Prince"

Les projets pédagogiques reprennent en cette année 2021-2022, mais la crise sanitaire est toujours bien présente et peut venir gâcher la fête, en atteste le marché de Noël organisé au gymnase avec l'APE et annulé pour la deuxième année consécutive.

L'année passée différentes sorties avaient pu avoir lieu avec le reflux de l'épidémie au printemps (visites du Mont Saint Michel, du Mémorial, sortie à la ferme,...) qui, ajoutées au retrait du port du masque en classe en octobre, laissaient présager un retour à la normale - les photos des groupes classes avaient même pu être réalisées sans masques ! Malheureusement, comme indiqué en introduction, la reprise en force de l'épidémie est venue «doucher» ce sentiment de normalité avec l'annulation du marché de Noël et le retour du masque en classe pour les élèves.

Pour autant, on espère tous que les beaux jours et les mesures de protection permettront un recul rapide de l'épidémie afin d'organiser un mois de mai centré sur le cirque. En effet la venue de la Compagnie du Gros Nez Rouge, annulée suite au premier confinement, avait été reportée au mois de mai 2022.

Ainsi, avec le soutien de l'APE, deux semaines circassiennes auront lieu du 9 mai au 21 mai avec des cours de cirque donnés aux élèves d'élémentaire. Deux spectacles s'ensuivront, un premier le vendredi 13 mai et le second le vendredi 20 mai. Quant aux maternelles, ils organiseront un spectacle sous le chapiteau le samedi 14 mai, suivi d'un spectacle des artistes de la compagnie du Gros Nez Rouge l'après-midi puis d'un méchoui organisé par l'APE au stade.

Toujours concernant les maternelles, n'ayant pas de cours avec la compagnie du Gros Nez Rouge, ils iront au festival du cirque à Bayeux et rencontreront la compagnie de cirque Tempo à Flers.

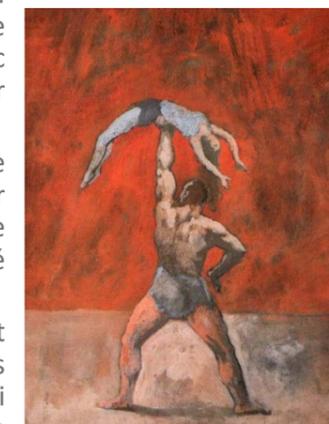
Hormis le cirque, après un défi lié à la mobilité organisée par l'intercom Vire Noireau pour sensibiliser à la pollution liée au transport, l'école organisera un défi «Vis autrement lâche ton écran» fin avril pour sensibiliser à la question des écrans (smartphones, tablettes, consoles,...).

Enfin, nous terminons cet article par un point sur les effectifs de l'école. Il y avait à la rentrée de septembre 228 élèves soit 17 de moins qu'à la rentrée 2020. Pour autant, l'école dispose toujours de 12 classes dont 3 dispositifs CP. Ces derniers ne pouvant être mis en double niveau (pas de GS-CP ou CP-CE1 pour les écoles ayant des dispositifs), la moyenne des effectifs se trouve plus élevée en maternelle (25 élèves par classe) qu'en élémentaire du CE1 au CM2 (20,2 élèves par classe).

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

L'équipe enseignante

Dans l'ordre d'apparition des illustrations : Picasso, Léger



PERMANENCES DES MAIRIES DÉLÉGUÉES ET DES SERVICES

Service	Horaires d'ouverture	Téléphone	mail
Beaulieu	Lundi 17h15 - 19h15	02 31 68 40 90	mairie.beaulieu14@wanadoo.fr
Bures les Monts	Mardi 14h - 16h	02 31 67 79 63	mairiebureslesmonts@neuf.fr
Le Bénvy-Bocage	Lundi mardi et vendredi de 8h30 - 12h et 13h30 - 17h Mercredi 8h30 - 12h	02 31 68 63 18	mairie.lebenybocage@wanadoo.fr
Campeaux	Mardi 14h - 18h Mercredi 10h - 12h Jeudi 14h - 16h 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi du mois 10h - 10h	02 31 68 66 20	campeaux3@wanadoo.fr
Carville	Mardi 14h - 18h Jeudi 8h30 - 11h30	02 31 68 40 99	mairie.carville@orange.fr
Etouvy	Jeudi 16h30 - 18h	02 31 68 29 07	MAIRIE-DETOUVY@wanadoo.fr
La Ferrière-Harang	Mardi 9h - 11h Jeudi 15h - 18h	02 31 67 26 30	mairielafferriere@wanadoo.fr
La Graverie	lundi - Mardi 14h - 17h jeudi 9h - 12h30 et 13h30-18h vendredi 14h00-16h00	02 31 68 20 40	mairie.lagraverie@wanadoo.fr
Malloué	Mardi 17h - 18h	02 31 67 98 55	mairiedemalloue@outlook.fr
Montamy	Mercredi 9h30 - 11h30	02 31 77 85 45	mairie.montamy@wanadoo.fr
Montchauvet	Lundi 16h - 18h30 Mercredi 10h - 12h	02 31 68 19 04	mairie.montchauvet@wanadoo.fr
Mont-Bertrand	Jeudi 16h30 - 18h30	02 31 67 08 48	mairie.mont-bertrand@wanadoo.fr
Le Reculey	Vendredi 15h - 18h30	02 31 67 88 28	mairie.le.reculey@wanadoo.fr
St-Denis Maisoncelles	Mercredi 17h - 19h	02 31 68 71 85	commune-st-denis-maisoncelles@orange.fr
St-Martin-des-Besaces	Du mardi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 17h30 Samedi 9h - 12h30 Fermé au public le mercredi	02 31 68 71 49	mairie-st-martin-des-besaces@wanadoo.fr
St-Martin Don	jeudi de 9h45 à 12h45	02 31 68 65 83	mairie.stmartindon@orange.fr
St-Ouen des Besaces	Lundi 10h30 - 12h30 Mercredi 16h - 18h	02 31 67 86 40	sobesaces.mairie@wanadoo.fr
St Pierre-Tarentaine	Mercredi 13h - 17h	09 67 18 25 52	mairiestptarentaine@wanadoo.fr
Le Tourneur	Lundi 14h - 17h Mercredi 9h - 12h Jeudi 9h - 12 h et 14h - 18h	09 62 25 40 67	mairie-le-tourneur@wanadoo.fr
Sainte-Marie-Laumont	Mercredi 14h - 16h Samedi 10h15 - 12h	02 31 68 64 18	mairie.stemarielaumont@gmail.fr
Maison des services	Du lundi au vendredi 9h - 12h et 14h - 17h	02 31 09 04 54	accueil@soulevreenbocage.fr
SPANC	Mardi 9h - 12h Vendredi 14h - 17h	02 31 69 58 58	spanc@soulevreenbocage.fr
CCAS	Mardi 13h30 - 17h	02 31 68 63 18	ccas@soulevreenbocage.fr
Relais Petite Enfance	Mardi 13h15 - 18h00 Mercredi 8h30 - 12h30 Jeudi 13h15 - 17h00	02 31 59 77 18 06 07 65 22 40	rpe@soulevreenbocage.fr